L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 28 OCTOBRE 1884. 58ème Année

Dufour, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La, as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 28 OCTOBRE 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an (Renferme deux feuilletons.)	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

(Renferme deux feuilletons.)

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres : ottes, souliers et brodequins.

Par E Onorato, au No 338 rue Bienville, coin Romas, marchandises sèches, articles pour modistes, meubles de bureau, etc.

LOUISIANE.

Le Sugar Bowl and Farm Journal, Nouvelle-Orléans, du 25 octobre :

Après une longue saison de chaleur, qui est venue enchérir sur les efforts d'une autre saison défavorable à la récolte de la canne, le temps est enfin devenu plus agréable, mercredi dernier. La canne peut maintenant arriver rapidement à maturité. Nous en disons autant du coton.

Ce changement de température s'est malheureusement opéré sans pluie. Les planteurs avaient l'espoir qu'il tomberait assez d'eau pour remplir leurs fossés et leurs étangs, pour les aider à faire leur roulaison, mais peu d'entr'eux ont vu se réaliser leur espoir.

Il a fallu retarder aussi les semailles et la terre étant trop sèche pour qu'on pût lui confier les cannes qui servent de semence. Avec une semblable sécheresse, il y aurait danger que tout fût perdu. Ce fait est on ne peut plus regrettable. Il y aurait beaucoup à faire à l'époque même où tout le temps de l'agriculteur devra être consacré à la roulaison.

—Les planteurs de riz et de coton ont de leur côté été assez favorisés par la sécheresse qui leur a permis de faire leur moisson dans de bonnes conditions.

—Cette semaine, de nombreuses sucreries ont commencé leurs travaux. Le temps s'étant rafraîchi, la plupart vont se mettre à l'œuvre.

La semaine prochaine, la grande majorité d'entr'elles seront en plein fonctionnement. On croyait à un plus grand retard, mais la canne s'étant trouvée plus douce, qu'on ne s'y attendait, la roulaison a débuté sous d'assez heureux auspices.

On nous apprend que la moitié des sucreries, le long du fleuve, ont allumé leurs feux. Nous espérons pouvoir, dans notre prochain numéro, publier des renseignements à peu près certains sur le rendement de la canne. Le peu que nous en savons jusqu'ici nous permet d'affirmer que la perspective est très favorable.

—Le bruit nous arrive que MM. Kenner et Brent ont, sur leur habitation d'Ashland, paroisse Ascension, fait une moyenne de 144 livres de sucre par tonne de cannes. C'est ce que le général Brent a affirmé à M. Henry Studnizke, il y a quelques jours, après avoir polarisé son jus de cannes.

—L'habitation Home, résidence de l'ex-gouverneur Paul O. Hebert, et propriété actuelle de M. H. Baldwin, de la Nouvelle-Orléans, a 150 acres de plant de cannes, 150 de souches. On s'y sert du régulateur hydraulique de McDonald.

Forest Home, sur le Bayou Goula, a 130 acres de plant de cannes et 110 de maïs.

Tally-Ho, à M. G. M. Murrell, a 220 acres de plant, 260 de souches, beaucoup de maïs et de foin.

Une partie de cette région est approvisionnée par l'excellent magasin de M. J. A. Claire, qui fait de grands affaires avec les planteurs.

MM. T. Lanaux et fils ont, sur l'habitation Ste-Marie, 60 acres de plant, 75 de souches et de maïs mêlés et beaucoup de fourrage.

L'habitation Magnolia a 80 acres de plant, 60 de souches mêlées de maïs, et beaucoup de fourrage.

Le Dr. V. G. Owen a semé 13 acres de maïs pour les besoins des chevaux.

L'habitation Notaway, propriété de M. H. Randolph, et dirigée par M. L. Ducros, a 175 acres de plant, 80 de souches, 135 de maïs.

L'habitation Texas, au Dr. A. E. Gourrier, a 130 acres de plant, 150 de souches, 150 de maïs, 7 d'orge.

Eureka, à MM. Meyers et Urquhart, a 180 acres de plant, 120 de souches, 85 de maïs, et beaucoup de plantes fourragères.

Aloysia, à MM. Trahan et Daigle, a 125 arpents de plant, 125 de souches mêlées de maïs, et 130 acres de maïs et de pois mélangés.

Kimale, propriété de M. J. Supple, paroisse Iberville, a 235 acres de plant, 480 de souches, et 245 acres de maïs, semé à trois ou quatre reprises.

Cedar Grove, à M. L. M Soniat, Doreyville, a 145 arpents de plant, 140 de souches, 140 de maïs, et beaucoup de plantes fourragères.

Cora, à M. Adolphe Meyer, a 154 acres de plant, 150 de souches, 160 de maïs.

Annandale, près de la propriété Cora, également à M. A. Meyer, a 823 acres de plant, 125 de souches, 100 de maïs.

Belle Grove, à M. James A. Ware, a 120 acres de plant, 275 de souches, 225 de maïs.

MM. Zaberbier et Behan ont, sur leur propriété Alhambre, 150 acres de plant, 75 de souches, mêlées de maïs, et 125 de maïs.

L'habitation Céleste avait, l'an passé, 650 acres de riz.

Old Hickory, dirigée par M. Victor Berthelot, a 190 acres de plant, 190 de souches, et une bonne récolte de foin et de maïs. La propriété appartient à M. E. M. Rusha.

—Nous avons à déplorer la mort du capitaine David Key, qui était sous-commissaire de la paroisse Iberia à l'Exposition de la Nouvelle-Orléans. Il est mort subitement en rentrant chez lui. C'était un ancien planteur établi sur le Tèche, et un des citoyens les plus considérés de cette région.

Le Banner, paroisse Pointe Coupée, du 25 octobre :

Il est à espérer que le temps vif et fortifiant que nous avons maintenant va faire disparaître les fièvres paludéennes qui ont régné si longtemps parmi nous.

—Lundi dernier, le vent a commencé à souffler violemment du Sud-Ouest ; bientôt après cet survenue une pluie. Quelques grabots ouverte ont perdu leur cotton, mais le dommage a été très faible et l'eau a réussi à peine à abattre la poussière. L'atmosphère a été rafraîchie, et le jardinier ont pu commencer leurs travaux. On a planté beaucoup de pommes de terre.

Le temps a tellement changé qu'il a fallu allumer les feux dans les maisons.

—La récolte de pacanes est, cette année, peu abondante, et il ne faut pas songer à en tirer un gros revenu.

—La roulaison doit commencer, lundi prochain, sur l'habitation Alma.

—M. W. S. Gay est allé inspecter la levée Waterloo. Les travaux y marchent rapidement ; il y a autant d'ouvriers et d'attelages qu'on en peut employer.

—Voici le moment de semer les plantes fourragères, pour ceux qui ont négligé de le faire. Plus tard, ce serait une peine prise inutilement ; les froids arrêteraient toute végétation.

—Du 11 septembre au 18 octobre, le moulin à coton à vapeur de M. Jules Labauxt a travaillé 202 balles de coton.

Le nombre de balles de coton qui ont passé par le moulin de M. Th. Mix, de la Fausse Rivière, s'était élevé à 202, lundi dernier.

—La récolte de coton, sur l'habitation du Dr David Barrow, dans notre dixième ward, a été magnifique, cette année. On parle de 400 balles—une balle, au moins, par acre.

—Dans le voisinage de la Baie, sixième ward, la récolte a été très pauvre et très en retard. Voici un fait qui le prouve. M. L. Bergeron n'a encore travaillé qu'une balle dans son moulin.

—La bouilloire du moulin à coton de M. Ovide Lejeune, au Raccourci, a fait explosion ; heureusement, personne n'a été blessé ; et l'incendie qui pouvait en résulter, a été prévenu.

La Sentinelle, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 25 octobre :

Les travaux de roulaison sont commencés sur quelques habitations. On dit que le rendement est satisfaisant et la fabrication assez facile.

—Depuis quelques jours, la température s'est considérablement refroidie, mais les affaires semblent être animées.

—Lundi dernier, à 9:30 heures du soir, est décédé, à l'âge de 24 ans et 6 mois, Joseph Bourgeois. Ses funérailles ont eu lieu, le lendemain soir à 4 heures, au cimetière de l'église catholique, St Joseph.

George W. Squires, qui a été l'un des premiers résidents de la ville de Thibodeaux, et qui a occupé, avant la guerre, à la Nouvelle-Orléans, une haute position commerciale, est décédé, jeudi soir, à l'âge de 72 ans. Ses restes ont été accompagnés à l'église Episcopale St John, le lendemain après-midi, par une foule d'amis et connaissances.

Nous publierons, demain, mercredi, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

Le radicalisme, M. Blaine et le Sud.

Voilà bien longtemps que les Etats du Sud ont juré fidélité aux principes de la démocratie ; ils ont tenu leur parole avec une constance que rien n'a pu ébranler. Le radicalisme du Nord a tout mis en œuvre pour venir à bout de leur obstination ; il a employé, tour-à-tour, la prière et la menace, la promesse et l'intimidation, l'intrigue et la force, la violence et la spoliation : rien n'y a fait. Ne pouvant les entamer de front, il les a attaqués de dans, à droite et à gauche, à la fois ; il a cherché à livrer leurs forces pour les affaiblir. Ils se sont unis alors ; ils se sont serré les coudes, comme sur les champs de bataille, devant la charge de l'ennemi ; ils ont formé une sorte de bataillon carré impénétrable. Pour nous servir de l'expression américaine, à la fois énergique et pittoresque, qui signifie en même temps unité parfaite dans les principes, cohésion étroite dans les intérêts, solidarité profonde dans les actes, ils ont fait un Sud *solide*, aussi inébranlable en masse, qu'inexpugnable dans chacune de ses parties, sur chacune de ses faces.

Certes, dans de pareilles conditions, il y avait, pour le radicalisme du Nord, bien peu de chance d'entamer la démocratie sudiste. Pense-t-on, qu'il y ait renoncé un seul instant ? Non pas. Le radicalisme est persévérant, comme tous les ambitieux, tenace comme tous les égoïstes ; il a une idée fixe qui domine toute sa vie ; il poursuit un but sur lequel sont concentrés tous ses efforts : la possession perpétuelle du pouvoir, auquel il se cramponne avec désespoir, peut-être, et qu'il ne lâchera que par la force.

Au moment où ses affaires allaient au plus mal, une bonne fortune inattendue lui est arrivée, et ce sont ses ennemis qui la lui ont offerte. Pendant que tout le pays, en pleine prospérité, jouissait des résultats du protectionnisme, et que le Sud, devenant à son tour industriel, réclamait pour lui-même les bienfaits de ce système économique, voilà que certains moneurs démocrates se livrent à des démonstrations libre-échangistes tout-à-fait intempestives, et de nature à aliéner à leur parti la moitié, au moins, des populations du Sud. On eût dit qu'ils s'amusaient à tendre la perche au radicalisme qui se noyait. Celui-ci n'eut garde de la laisser échapper ; il la saisit avec empressement, et, une fois remis à flot, il commença l'ardente croisade protectionniste à laquelle nous venons d'assister, que M. Blaine a prêchée en personne et dont il s'est constitué quelque temps le Pierre l'ermite. Toutes les questions politiques étaient mises de côté ; il n'y avait plus que des questions économiques en jeu, et la campagne semblait devoir se dérouler entièrement sur le terrain du tarif. Un instant, on a pu croire que la démocratie allait subir un échec et ses persécuteurs reprendre le dessus. Il n'est pas jusqu'à la Louisiane, l'Etat qui lui a peut-être été le plus attaché, qui ne parût faiblir. Revenu de sa première surprise, le Sud s'est rallié ; il a serré ses rangs ; il a opposé un front compact à l'ennemi, et après quelques reconnaissances habilement faites, après quelques escarmouches vivement menées, on a vu qu'il était plus uni que jamais, qu'il n'y avait aucune chance de le diviser, de l'affaiblir, et, finalement, de l'enlever. Tous les murs étaient bien gardés, toutes les portes fermées. Les conseils de SAMUEL J. RANDALL, le courage et l'exemple de CARLETON HUNT, avaient prévalu.

Hier encore, M. Blaine témoignait le plus tendre intérêt au Sud, s'apitoyait sur son sort ; il voulait le sauver de ses faux amis qui, avec leur malheureux système, allaient le ruiner ; il lui tendait une main secourable. C'était pour se dévouer à la défense de ses intérêts qu'il lui demandait ses voix ; il n'avait qu'à voter pour Blaine et ses complices, et l'avenir de ses industries était assuré. Mais les antécédents du parti étaient la contradiction manifeste de ce qu'il prétendait faire, ses actes démentaient ses paroles ; aussi le Sud ne s'est-il pas laissé prendre à ces protestations ; il a fait la sourde oreille. Depuis lors, l'auteur des lettres Fisher le dénonce comme un rebelle. Ses compagnons de tournées politiques et lui sont revenus au vocabulaire du temps néfaste de la reconstruction. Le fameux *Bloody Shirt*, cette loque sanglante qui a joué un si grand rôle, mais qui était tellement usée qu'on n'osait plus la présenter, M. Blaine est allé le chercher au milieu des vieilles friperies du radicalisme en démence, menacé de la perte des dépouilles, et il a recommencé à l'agiter.

Nous en sommes là, aujourd'hui, et, franchement, il est bon qu'il en soit ainsi. Au moins, le Sud sait à quoi s'en tenir sur les déclarations d'amitié qu'on lui prodiguait. Elles n'étaient qu'un leurre, et il faut véritablement que M. Blaine ait une bien pauvre idée de l'intelligence de notre section pour avoir osé lui tendre le piège, pour s'imaginer qu'il allait y tomber.

Si, de son côté, le Nord conservateur représenté par les hommes éminents et les grands organes dont le républicanisme a pu se flatter d'avoir le soutien, oubliait que les individus qui, au risque d'une sanglante révolution, ont escamoté la Présidence en 1876, ne rentreront, en novembre, devant aucun moyen pour rester au pouvoir, parce qu'ils comptent sur la longanimité ou sa peur—le pays entraînât dans une voie pleine de difficultés et de périls.

Mais les sages et les patriotes du Nord comprennent la situation.

On lit, dans la *République Française*, du 11 octobre :

L'accord qui existe entre les puissances relativement à l'Egypte s'est établi spontanément, et s'est le gouvernement anglais lui-même qui l'a produit. C'est la ligne des intérêts menacée par un acte d'usurpation. La France ne tient pas comme on l'a prétendu, la tête de cette ligne : elle ne vient pas non plus à la remorque : elle marche simplement de concert avec les autres puissances dans une affaire où ses intérêts sont solidaires de ceux de l'Europe.

Mais s'il n'est pas admissible que cette première violation de la loi de liquidation puisse mettre à l'Europe les armes à la main, il serait dangereux de croire que les puissances assisteront immobiles au développement de la politique inaugurée par l'acte du 18 septembre. La conséquence forcée de cette politique est l'absorption de l'Egypte par l'Angleterre ; et c'est à quoi l'Europe ne saurait consentir. Par la faute de l'Angleterre, par suite de son égoïsme imprévoyant, la question égyptienne est devenue une question essentiellement européenne, et c'est à l'Europe maintenant qu'il appartient de régler le sort de l'Egypte. Au reste, qui possède l'Egypte est maître de la route de l'Inde et de la Chine, et les intérêts européens engagés dans l'extrême Orient sont trop nombreux pour qu'on laisse entre les mains d'une seule puissance le chemin qui y conduit. Enfin, la prise de possession de la vallée du Nil par l'Angleterre serait le signal du partage de l'empire ottoman, par conséquent d'une conflagration générale, dont l'Europe, avide de paix, s'efforce à reculer l'heure. Il est impossible que l'Angleterre ne finisse point par se rendre aux raisons puissantes qui lui commandent une attitude plus conciliante ; il est impossible qu'elle s'obstine à braver l'Europe au point de la pousser à des résolutions extrêmes qui répugnent aujourd'hui à son tempérament.

Personne, dit le *Temps*, n'oublie 1870, mais depuis nous n'avons pas cessé de vivre, nous vivons, et force est bien de traiter au jour le jour les affaires qui se produisent. Nous sommes avec l'Allemagne sur le pied de paix, l'attitude hostile, permise aux journaux qui sont sans responsabilité, est interdite au gouvernement, car, à moins d'être disposé à la soutenir au besoin par la guerre, elle ne pourrait que conduire à des humiliations. Nous entretenons en Allemagne des agents diplomatiques, elle en entretient chez nous, et la mission de ces agents est précisément de s'occuper des choses communes aux deux pays. Une question est soulevée, l'Allemagne la traite suivant ses intérêts, la France suivant les siens, et, si les deux puissances se trouvent de la même opinion, en quoi sont-elles engagées vis-à-vis l'une de l'autre ? En quoi la France est-elle moins libre de ses actions ? Cet accord est une rencontre qui cesse après la solution qui l'a fait naître. Qu'est ce que cela a de commun avec une alliance ? En quoi cela touche-t-il au sentiment douloureux que nous conservons des résultats de la dernière guerre ?

Voyez-vous, cette douleur devrait être notre religion à tous, elle devrait nous être sacrée. Les autres religions ne sont les images de Dieu des sanctuaires que dans les occasions solennelles ; comment ne comprend-on pas que c'est profaner l'objet de la nôtre que de l'exhiber à tout propos par une misérable tactique de parti ?

On lit, dans la *Gazette de la Croix*, Allemagne, du 7 octobre :

L'année militaire qui vient de se terminer s'est signalée surtout par de nombreux déplacements de garnisons, ayant principalement pour but de renforcer les frontières de l'Est.

L'infanterie et la cavalerie dans les provinces avoisinant la Russie ont été considérablement augmentées, de sorte que pour longtemps il n'y aura pas de nouveaux changements à prévoir.

Au reste, les mesures énergiques prises par l'Allemagne n'ont pas manqué d'exercer une influence sur la Russie, qui a diminué les rassemblements de troupes sur sa frontière occidentale.

Le préfet de la Seine vient d'adresser la lettre suivante, relative à l'enquête sur la crise industrielle, au président du conseil municipal :

Monsieur le président,

La commission nommée par la Chambre des députés pour procéder à une enquête sur la crise industrielle et sur la situation des ouvriers en France, ayant terminé ses travaux sur la crise parisienne, vient de prendre ses dispositions pour commencer l'enquête générale sur la situation des ouvriers dans toute l'étendue de la France.

La commission a adopté à cet effet un projet de questionnaire divisé en trois grandes sections : industrie, commerce, agriculture, en exprimant le désir que ce questionnaire fût communiqué aux corps constitués, tout le concours pouvant faciliter la tâche, et notamment aux conseils généraux.

Dans la communication qu'il m'a adressée à ce sujet, M. le ministre de l'intérieur fait remarquer que les questions portent sur tous les points qui peuvent intéresser les ouvriers. En général, elles sont brèves et précises ; il pourrait être répondu par de simples affirmations ou négations. Chacune des questions porte un numéro d'ordre. Les groupes ou individualités auxquels ce questionnaire s'adresse ne sont nullement tenus de répondre à chacune des questions posées ; mais, dès lors qu'une réponse quelconque est faite, cette réponse a sa place marquée.

Elle se trouve, en effet, classée d'avance par un numéro qui lui est commun avec toutes les réponses similaires qui seront faites sur tous les points de la France.

J'ai l'honneur, M. le président, de vous adresser ci-joint dix exemplaires de ces questionnaires, que je vous prie de vouloir bien me renvoyer avec les renseignements que vous aurez pu recueillir, afin que je les transmette à M. le ministre de l'intérieur chargé de la centralisation de ces documents.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le préfet de la Seine,
E. POUBELLE.

Le *Temps*, du 11 octobre ;

M. Perraud, évêque d'Autun, vient d'adresser à ses diocésains une lettre-circulaire au sujet de la désaffectation du petit séminaire de cette ville.

Après avoir rappelé que cette désaffectation avait eu lieu " dans des circonstances et par des procédés que la *semaine religieuse* et les feuilles publiques ont fait connaître, " M. Perraud expose quels efforts, restés inutiles, il a faits pour empêcher l'exécution de cette mesure :

Vainement, en multipliant les plus laborieuses démarches, j'ai demandé aux dépositaires du pouvoir de me faire connaître pour quels motifs de l'ordre politique, moral ou administratif l'Etat, à supposer même que son droit de propriété fût certain, nous enlevait la jouissance d'un immeuble qui était légalement reconnu comme petit séminaire diocésain. Il m'a été impossible d'obtenir à cet égard, je ne dis pas une déclaration officielle, mais même la moindre explication.

En passant, M. Perraud fait remarquer que le gouvernement n'a pas invoqué dans les considérants du décret " le crime imaginaire d'un complot contre la République, ourdi dans cette maison pendant la tenue du congrès des œuvres ouvrières, crime au sujet duquel les délibérations du conseil municipal d'Autun ont fait d'autant plus de bruit qu'il était plus invraisemblable. "

L'évêque d'Autun poursuit son exposé en constatant qu'on lui a refusé des juges, que le ministre de la justice a même refusé de le recevoir, et qu'à ses demandes " on a répondu par des menaces et une exécution sommaire accomplie à l'aide de la force. "

On a eu soin de me dire, il est vrai, ajoute M. Perraud, qu'on m'appliquait simplement en ce cas le droit *strict*—ce que les anciens appelaient le *summum jus*. Après l'expulsion dont nous avons été l'objet dans la matinée du 22 septembre, MM. les professeurs du petit séminaire et moi, je n'ai nulle peine à en être convaincu.

Le prélat annonce enfin qu'il ouvre une souscription dans son diocèse en faveur du nouveau séminaire, invite ses diocésains à y prendre part, et termine par un historique du petit séminaire.

Aucune eau-de-cologne ne saurait se comparer pour le parfum, la douceur, la pureté et la durée de l'arôme à la véritable Eau de Floride de Murray & Lanman, provenant de la distillation des fleurs les plus précieuses de ce jardin des Tropiques, dont elle porte le nom. Il suffit d'en faire l'essai une seule fois pour qu'on continue à s'en servir : c'est une eau qui fortifie, donne du ton aux nerfs et calme l'esprit.

Lisez, démocrates, lisez—nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par ces excellents amis de la démocratie, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On fera bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal sus-mentionné. On désire un service prochain. Voir l'annonce.

Bureaux d'Election.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
Hôtel de Ville, 24 octobre 1884.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la section 12 de la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877, et de la section 3 de la loi No 123 de 1880, les locaux suivants ont été désignés pour servir de bureaux d'élection, pour l'élection qui doit avoir lieu MARDI, 4 novembre 1884.

PRECINCTS.

Premier Ward.

Premier Precinct—Du fleuve à St Thomas, de Thalie à Félicité ; Tchoupitoulas, entre les rues Orange et Richard.

Deuxième Precinct—De St Thomas à Constance, de Thalie à Félicité ; Richard et Chippewa.

Troisième Precinct—De Constance à Prytanée, de Thalie à Félicité ; Orange et Jonstanos.

Quatrième Precinct—De Prytanée à Carondelet, de Thalie à Félicité ; Félicité et St Charles.

Cinquième Precinct—De Carondelet à Franklin, de Thalie à Félicité ; Terpsichore et Rampart.

Sixième Precinct—De Franklin à Claiborne, de Thalie à Félicité ; Melpomène et Locust.

Deuxième Ward.

Premier Precinct—Du fleuve à Annonciation et Tchoupitoulas, de Julie à Thalie ; coin Commerce et St Joseph.

Deuxième Precinct—De Annonciation et Tchoupitoulas à Camp, de Julie à Thalie ; 267 Magazine.

Troisième Precinct—De Camp à Baronne, de Julie à Thalie ; coin St Charles et Delord.

Quatrième Precinct—De Baronne à Franklin, de Julie à Thalie ; Erato, entre Dryades et Baronne.

Cinquième Precinct—De Franklin à Locust, de Julie à Thalie ; Liberté et Clio.

Sixième Precinct—De Locust à l'Avenue Carrollton, de Julie à Thalie ; Euphrosine et Magnolia.

Troisième Ward.

Premier Precinct—Du fleuve à Magazine, de Canal à Julie ; 40 rue Girod.

Deuxième Precinct—De Magazine à Carondelet, de Canal à Julie ; Perdido, près St Charles.

Troisième Precinct—De Carondelet à Dryades, de Canal à Julie ; Pons et Perdido.

Quatrième Precinct—De Dryades à Basein, de Canal à Julie ; Dryades et Rampart.

Cinquième Precinct—Du Basein à Liberté, de Canal à Julie ; Poydras et Liberté.

Sixième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Julie ; coin Perrilliat et Locust.

Septième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Canal ; Gravier et Magnolia.

Huitième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Gravier à Julie ; Perdido, près Bertrand.

Neuvième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Gravier à Canal ; 885 Commune.

Dixième Precinct—De Johnson à Broad, de Canal à Julie ; Gravier, coin Johnson.

Onzième Precinct—De Broad au Chemin de la Métairie, de Canal à Julie ; Broad, entre Gasquet et Commune.

Quatrième Ward.

Premier Precinct—Du fleuve à Derbigny, de Canal à St Louis ; coin, près Chartres.

Deuxième Precinct—De Derbigny à Tremé, de Canal à St Louis ; Derbigny et Bienville.

Troisième Precinct—De Tremé à Claiborne, de Canal à St Louis ; Villars et Hesome.

Quatrième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Canal à St Louis ; Derbigny et Bienville.

Cinquième Precinct—De Johnson à Broad de Canal à St Louis ; 492 Bienville.

Sixième Precinct—De Broad au Lac Pontchartrain et de la ligne du Canal et du Nouveau Canal au Canal Orléans et la rue St Louis ; 643 Bienville, coin Gayoso.

Cinquième Ward.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale de St-Philippe à St Louis ; rues Toulouse et Chartres.

Deuxième Precinct—De Royale à Bourgogne, de St-Philippe à St Louis ; Dauphine, près Conti.

Troisième Precinct—De Bourgogne à Marais, de St-Philippe à St Louis ; rues St-Pierre à Rempart.

Quatrième Precinct—De Marais à Derbigny, de St-Philippe à St-Louis ; rues Orléans, près Marais.

Cinquième Precinct—De Derbigny à Miro, de St Philippe à St Louis, St-Pierre près Johnson.

Sixième Precinct—De la rue Miro au Lac Pontchartrain et de la rue St Louis et le parc Bienvenue, au Bayou St Jean et la rue St-Philippe, Dumaine, près Kerlerec.

Sixième Ward.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale de l'Esplanade à St Philippe, 68 rue Esplanade, coin Royale.

Deuxième Precinct—De Royale à Remparts, de l'Esplanade à St Philippe ; Quartier et Royale.

Troisième Precinct—De Remparts à Claiborne, de l'Esplanade à St Philippe ; Tremé, entre le Chemin de Fer et Quartier.

Quatrième Precinct—De Claiborne à Galvez, de l'Esplanade à St Philippe ; coin Chemin du Bayou et Claiborne.

Cinquième Precinct—De Galvez au Bayou St Jean, de l'Esplanade à St Philippe ; St Philippe et Broad.

Septième Ward.

Premier Precinct—Du fleuve à Bourgogne, des Champs Elysées à Esplanade ; Français et Victoire.

Deuxième Precinct—De Bourgogne à Marais des Champs Elysées à Esplanade ; Rempart et Kerlerec.

Troisième Precinct—De Marais à Célestine, des Champs Elysées à St Antoine ; Claiborne et Français.

Quatrième Precinct—De Marais à Célestine de St Antoine à St Bernard ; Marais près l'Avenue St Bernard.

Cinquième Precinct—De Marais à Galvez, de St Bernard à Esplanade ; Claiborne et Lesseps, route.

Sixième Precinct—De Galvez à Célestine à Broa ; et Canal Marigny, des Champs Elysées à Esplanade ; Rochblave et Onzaga.

Septième Precinct—De l'Esplanade, Broad et Canal Marigny au Lac Pontchartrain du Bayou St Jean aux Champs Elysées ; encoignure La harpe et Chemin de Gentilly.

Huitième Ward.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, des Champs Elysées à l'Avenue Lafayette ; Decatur et Mandeville.

Deuxième Precinct—De Royale à St Claude, des Champs Elysées à l'Avenue Lafayette, coin Marigny et La phine.

Troisième Precinct—De St Claude à Robertson, des Champs Elysées à l'Avenue Lafayette ; coin Urquhart et Mandeville.

Quatrième Precinct—De Robertson à la Promenade Florida, des Champs Elysées à l'Avenue Lafayette ; coin Robertson et Champs Elysées.

Cinquième Precinct—De la Promenade Florida au Lac Pontchartrain, des Champs Elysées à l'Avenue Lafayette ; Milneburg.

Neuvième Ward.

Premier Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Lafayette à Clouet ; encoignure St Ferdinand et Royale.

Deuxième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Clouet à Pauline ; Dauphine, près Elysée.

Troisième Precinct—De Pauline à St-Claude, de Pauline à Pologne ; encoignure Bartholomew et Rampart.

Quatrième Precinct—Du fleuve à St Claude, de Pologne à Gaiter Line ; encoignure Jordan Avenue et Dauphine.

Cinquième Precinct—De St-Claude à la Promenade Florida de l'Avenue Lafayette à Pologne ; Urquhart, près St Ferdinand.

Sixième Precinct—De la Promenade Florida le long du Peuple à l'Avenue Lafayette ; Pauline et de la ligne de Pauline ; rue Gaiter et Pologne.

Septième Precinct—De la Promenade Florida ; encoignure St-Claude et Hancock.

Dixième Ward.

Premier Precinct—Du fleuve à St. Thomas, de Félicité à Prairie ; Rousseau près Jackson.

Deuxième Precinct—De St Thomas à Annonciation, de Félicité à Première, Josephine, près Chippewa.

Troisième Precinct—D'Annonciation à Magazine, de Félicité à Première ; coin Laurel et Josephine.

Quatrième Precinct—De Magazine à St Charles, de Félicité à Première ; 196 rue Prytania.

Cinquième Precinct—De St. Charles à Rampart, de Félicité à Première ; Dryades, entre Josephine et Jackson.

Sixième Precinct—De Rempart à Howard, de Félicité à Première ; coin Jackson et Franklin.

Septième Precinct—De Magazine à la Pointe de la rue Tonti, de Félicité à Première ; coin Josephine et Freret.

Onzième Ward.

Premier Precinct—Du fleuve à Chippewa, de Toledano à Prem'ère ; 31 Washington.

Deuxième Precinct—De Chippewa à Laurel, de Toledano à Première ; 82 Washington.

Troisième Precinct—De Laurel à Magazine, de Toledano à première ; 786 Magazine.

Quatrième Precinct—De Magazine à Prytanée, de Toledano à Première, Washington, entre Camp et Magazine.

Cinquième Precinct—De Prytanée à Dryades, de Toledano à Première ; Washington, entre St. Charles et Prytanée.

Sixième Precinct—De Dryades à Liberté, de Toledano à Première ; Washington, encoignure St. Denis.

Septième Precinct—De Liberté au Canal Melpomène, de ce point à partir de Toledano à Première ; encoignure Washington et Magnolia.

Douzième Ward.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de Toledano à l'Avenue Napoléon ; coin Austerlitz et Tchoupitoulas.

Deuxième Precinct—De Laurel à Camp, de Toledano à l'Avenue Napoléon ; Magasine, près Amélia.

Troisième Precinct—De Camp à Broad, de Toledano à l'Avenue Napoléon ; coin Milan et St Charles.

Treizième Ward.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de l'Avenue Napoléon à l'Avenue Peters ; coin Tchoupitoulas et Upperline.

Deuxième Precinct—De Laurel à Prytanée, de l'Avenue Napoléon à l'Avenue Peters ; coin Bordeaux et Magazine.

Troisième Precinct—De Prytanée à Broad, de l'Avenue Napoléon à l'Avenue Peters ; St Charles, près l'Avenue Napoléon.

Quatorzième Ward.

Premier Precinct—Du fleuve à St Charles, de l'Avenue Peters à Lowerline ; Magasine, près State.

Deuxième Precinct—De St Charles à Melpomène tail-race, et de la rue Lowerline à la ligne de l'Avenue Peters, Broad et Melpomène taillrace ; coin Green et Edmond.

Quinzième Ward.

Premier Precinct—Du fleuve à Verret et du fleuve à Market ; coin Verret et Fatterson.

Deuxième Precinct—De Verret à l'Avenue Verret, et du fleuve à Market ; maison de pompe du Georgia Fire Company No 3.

Troisième Precinct—De la rue Market à la ligne limitrophe des paroisses d'Orléans et Jefferson, et du fleuve à Verret ; coin de Houme et Madison.

Quatrième Precinct—De l'Avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J B Olivier et du fleuve à la ligne de paroisse ; coin Fatterson et Lebeau.

Cinquième Precinct—De la ligne supérieure de la propriété de J B Olivier à la ligne de division de la propriété de Mme E Lewis et le Couvent des Ursulines, Tuxedo, chemin public près Orléans.

Sixième Precinct—De la ligne de la propriété de Mme E Lewis et du Couvent des Ursulines à la ligne des paroisses d'Orléans et Plaquemines, et du fleuve aux paroisses d'Orléans et Jefferson ; jonction du chemin public et du raccourci.

Seizième Ward.

Premier Precinct—Du fleuve à St Charles, et de Lowerline à l'Avenue Carrollton ; Commercial, près Hino.

Deuxième Precinct—De St. Charles au Melpomène tail-race, et de Lowerline à l'Avenue Carrollton ; Hampson et Burdette.

Dix-septième Ward.

Premier Precinct—Du fleuve à la rue Cinquième, de l'Avenue Carrollton à Upperline ; Madison, près Deuxième.

Deuxième Precinct—De la rue Cinquième à la rue Onzième, de l'Avenue Carrollton à Upperline ; Monroe et Cinquième.

Troisième Precinct—Est borné par la rue Onzième, la rue Upperline et Upperline Canal au Lac, du Nouveau Canal de la à l'Avenue Carrollton ; West End, ch à T. Brunetz.

26oct—au 4 nov. J. V. GUILLOTTE, Maire.

Domestique de maison.

ON demande Une domestique de maison pour coucher du ménage, au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.
26 oct—

LE PUBLIC A REPONDU A NOTRE INVITATION, IL A VISITÉ NOS SALONS DE Coupe Manquée,

Et il l'a fait avec empressement. Nous avons eu tous les jours une foule d'acheteurs et de visiteurs. Sur tous les visages on pouvait lire la surprise et tous s'écriaient : "Nous n'avons jamais rien vu de semblable". On est non seulement étonné de voir nos salons, mais on reste émerveillé du spectacle de notre Stock et en entendant mentionner les prix minimes auxquels nous livrons les VÊTEMENTS de la Coupe Manquée. Nous ne faisons aucun effort pour persuader aux visiteurs d'acheter ; nous nous bornons seulement à l'excellence de nos marchandises et au peu d'élévation de nos prix. Nous entendons souvent nos clients dire à haute voix : "Si seulement j'avais su auparavant qu'il existait un pareil endroit", ou bien : "Je m'en suis trompé de place et je n'ai pas voulu me retirer sans acheter". Je sais maintenant où m'adresser". A notre tour, nous vous disons : N'en faites rien. Regardez autour de vous et achetez là où vous trouverez les meilleurs articles au plus bas prix." Nous appelons particulièrement l'attention sur nos Bordeaux doubles de satin, à $25.

COUPES MANQUÉES des maîtres tailleurs

—ET—

VÊTEMENTS NON RECLAMÉS

Voici notre liste de prix :

365	Vêtements faits sur commande	$30 00
55	" " "	25 00
45	" " "	20 00
40	" " "	18 00
35	" " "	16 00
25	" " "	12 00
20	" " "	9 00
15	" Pantalons	7 00
12	" "	5 50
10	" "	4 50
8	" "	3 50
6	" "	3 00
5	" "	2 25

Vêtements élégants du dernier genre en soie et vêtements et pardessus doublés en soie que l'on peut avoir à bon marché.

Un pardessus de commande de $65 pour $30 00
Un " " 50 " 20 00
Un " " 40 " 18 00
Un " " 30 " 12 00
Un " " 25 " 12 00
Un " " 20 "